



Déclaration liminaire CSA-M spécial budget 2024

Monsieur le Ministre,

il serait faux de dire que nous sommes surpris... en dehors de quelques timides signes envoyés du côté de la gestion des forêts sous couvert de lutte contre le risque incendie... et bien pas grand-chose... si ce n'est quelques miettes.

Au titre des miettes pour l'EAP : on retrouve les mêmes 15 ETP que l'an passé au titre du renforcement des équipes médico-sociales des EPL pour des médecins scolaires censés être installés au niveau des DRAAF... sachant que ceux inscrits du PLF 2013 sont pour l'essentiel toujours non pourvus à cette heure ! Et pour l'enseignement supérieur agricole en guise d'anticipation et de programmation à la hauteur de besoins pourtant toujours criant en campagne + 8 ETP au titre des ENV, mais sans doute convient-il de les saluer !

Une nouveauté enfin pour cet exercice budgétaire 2024 plein d'ambition : 5 ETP pour la mise en œuvre des mesures du PLOA... où, pour faire quoi, à quelle échelle territoriale ? beaucoup de questions pour un si petit chiffre !

Bis repetita donc... quant à la seule question qui vaille, à savoir : comment augmenter de + de 30% les jeunes formés dans nos établissements d'enseignement et de formation agricole (essentiellement par la voie scolaire - données DGER), afin de relever le défi du renouvellement des générations en agriculture partant massivement en retraite, conjugué à celui de la nécessaire transition agro-écologique, cela avec au mieux budget à moyens constants en ETP ?

Au titre des miettes pour le bien-être animal : il est légitime de se demander si ce renfort en personnel participe réellement à la priorité du bien-être animal au sein du ministère. Force est de constater que l'ajout de 13 ETP pour le renforcement des contrôles est une mascarade, il est essentiel de s'interroger sur la portée et l'impact réel de ces embauches au regard des 240 abattoirs que compte le territoire national. De plus, pour que ce renfort contribue véritablement à la priorité du bien-être animal au sein du ministère, il doit être accompagné de politiques et de directives claires visant à améliorer les normes de traitement des animaux, à prévenir la maltraitance, et à promouvoir des pratiques plus respectueuses envers les animaux. A quand une véritable politique de bien-être animal pour respecter l'engagement européen de notre pays ?

Au titre des miettes encore pour la sécurité sanitaire alimentaire : en limitant la création d'emplois publics à 40 équivalents temps plein (ETP), ce qui ne correspond même pas à un demi-ETP par département, et en optant pour une délégation de service public afin d'assurer la police sanitaire unique, le gouvernement ne tire pas les leçons du passé. Les 32 millions d'euros pour la délégation auraient pu renforcer les équipes en ETP d'agents titulaires. Celui-ci a été marqué par de nombreux scandales ayant mis en danger la santé des citoyens.

La miette pour l'agence bio : comment ne pas saluer la création de l'ETP "pour renforcer ses capacités de gestion administrative"... "très sollicitées par les actions du soutien au développement des filières bio, dont les enjeux sont cruciaux dans un contexte difficile pour elle" (sic) !

Aucune miette pour une action sociale confortée, alors que l'inflation atteint des niveaux exceptionnels et que les mesures catégorielles sont quasi absentes ! Aucune réponse budgétaire à notre interpellation de novembre 2022 sur la revalorisation du montant des aides sociales, pas plus que sur celle du 28 août dernier à l'occasion de la bilatérale accordée à nos organisations. Nos organisations vous ont pourtant alerté au sujet des montants des aides sociales octroyées, largement insuffisants ainsi que sur le rôle central d'une association telle que l'ASMA, dont le montant de la subvention ministérielle n'évolue manifestement toujours pas !

Et guère de miettes non plus ou si peu, sauf à ce que l'on ait mal lu, pour notre administration centrale (SRH, DGER...), pas plus a priori que pour les services "supports" des DRAAF et SRFD... alors même que ces services sont exsangues depuis de trop nombreuses années, avec toutes conséquences qui en résultent en matière de dégradations de travail pour les agent.es de ces services et de dégradations du service rendu, à l'heure où la mise en œuvre des mesures en lien avec le pacte et la loi d'avenir devrait imposer au contraire la création de nouveaux emplois aussi nécessaires que stratégiques pour notre ministère.

**En résumé, pour l'Élan commun, votre budget « historique » pour l'agriculture
Monsieur le Ministre... il l'est peut-être...**

**... mais il ne l'est certainement pas pour les agent.es du ministère de
l'agriculture et le service public**

ce qui est plus qu'inquiétant à l'heure de la planification écologique annoncée !